ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1568 – 31 juillet 1998 – prix : 9F

Taxe professionnelle, privatisation de l'Aérospatiale...

LE GOUVERNEMENT FAIT PLEUVOIR DES MILLIARDS POUR LES PATRONS

p. 3 et 5

L'accord sur le temps de travail dans la métallurgie

UNE DÉCLARATION DE GUERRE AUX TRAVAILLEURS

p. 2

M 6189 - 1568 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Quand *L'Humanité* couvre le budget du gouvernement
– Jospin offre un cadeau royal à Lagardère

5 – Tour de France : sportifs drogués pour profits dopés

8 – Île de la Réunion : pression sur l'emploi et les salaires

Les interventions des élus LO dans les Conseils régionaux

5 – Dans la région Pays-de-Loire

Tribune

4 – Chacun son Tour : Jospin dope les patrons !

Dans le monde

6 – Soudan : la famine
– Kosovo : Milosevic et puissances occidentales complices

7 – Corée du Sud : vers l'épreuve de force
– Une cour pénale internationale

Dans les entreprises

9 – Rhône-Poulenc-Rorer
– Assurances AXA

10 – Hôpitaux psychiatriques parisiens

Lire

11 – *Juin 1848*, de Victor Marouck

Voir

11 – *Les Géants*, de Sam Miller
– *Les Tunisiennes*, de Nouri Bouzid

12 – **À la rencontre des militants de Lutte Ouvrière**

L'accord entre l'UIMM et certains syndicats de la métallurgie

UNE DÉCLARATION DE GUERRE AUX TRAVAILLEURS

Le patronat crie victoire : pour la première négociation importante sur le passage aux 35 heures, il a obtenu satisfaction. L'accord signé hier entre le patronat de la métallurgie regroupé dans l'UIMM (l'Union des industries minières et métallurgiques) et trois des syndicats de cette branche, FO, la CGC et la CFTC, est entièrement en sa faveur.

En l'an 2000 (et 2002 pour les petites entreprises), les 35 heures seront bien légalement appliquées… mais il s'agira de 35 heures «théoriques», et en pratique l'accord permet et prévoit 39 heures à 40 heures de travail hebdomadaires. Il a suffi pour cela que le patronat fasse passer le contingent maximum d'heures supplémentaires annuellement autorisé, fixé aujourd'hui à 94 heures, à 180 heures (150 pour ceux dont le travail est annualisé). Avec un supplément possible de 25 heures entre 2000 et 2002 pour les entreprises qui en auraient besoin.

Et ces 39 heures ou 40 heures ne constituent qu'une moyenne : si l'on en croit la presse, l'accord prévoit que la durée hebdomadaire du travail puisse aller sans dérogation jusqu'à 48 heures certaines semaines, contre 46 actuellement, avec une moyenne de 42 heures sur 12 semaines. L'horaire maximum journalier reste fixé à 10 heures par jour.

L'accord prévoit également des «forfaits» sans références horaires ou bien avec des heures supplémentaires peu majorées pour l'encadrement et les ingénieurs : c'est l'officialisation des horaires à rallonge pour quelques centaines de milliers de salariés.

En échange de minimes concessions, ou plutôt de promesses faites aux syndicats signataires, l'accord va permettre aux patrons d'imposer à l'ensemble des salariés de la branche l'organisation du travail qu'ils veulent. Ils pourront demander aux salariés de venir travailler selon les besoins de la production, en les payant un peu plus s'il s'agit d'heures supplémentaires et même pas si c'est dans le cadre de l'horaire annualisé.

Quant à la création d'emplois nouveaux, l'accord n'en fait même pas mention ! Ce qui fait dire aux commentateurs proches du monde patronal qui s'en félicitent, comme à ceux qui le déplorent que l'accord «contourne l'esprit de la loi Aubry».

●

La CGT et la CFDT se sont refusées à signer cet accord. Mais la CGT, qui il y a quelques semaines avait qualifié les propositions du patronat de «*véritable machine de guerre contre l'emploi au service d'une flexibilité totale et sans freins*», semble maintenant tentée d'en minimiser la portée.

Le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, Daniel Sanchez, explique dans *L'Humanité* que «*dans l'immédiat, cela ne va rien changer du tout*» puisque l'accord ne rentrerait en application qu'en l'an 2000 et que «*rien n'est joué*» parce que la bataille se livrera désormais «*dans les entreprises.*»

Certes, les patrons des entreprises de la métallurgie, grandes ou petites, comme de bien d'autres secteurs, n'ont pas attendu cet accord pour essayer, et souvent parvenir, à imposer des heures supplémentaires à foison, des samedis voire des dimanches travaillés là où ils en ont besoin, et des baisses d'horaires avec baisses de salaires dans d'autres. Ils n'ont pas attendu «l'accord» du 28 juillet pour tenter de récupérer, en se moquant des accords et des lois existantes, ce qu'ils pouvaient sur les jours de congés, les temps de pause, etc.

Mais il serait de l'intérêt des travailleurs que la CGT reconnaisse franchement que, dans le combat que le patronat a engagé contre les travailleurs, l'accord proposé par lui constitue une véritable déclaration de guerre aux salariés de la métallurgie et, au-delà, à l'ensemble du monde du travail, car les patrons de la métallurgie donnent en général le ton au reste du patronat, et surtout qu'elle ne renvoie pas les travailleurs faire face à leurs patrons, isolés, entreprise par entreprise. Car c'est la force que représentent les 1,8 million de travailleurs de la métallurgie qu'il faudrait au moins opposer au front uni du patronat qui veut imposer ses volontés !

Et puis, il ne faut pas oublier que les dirigeants de la CGT comme ceux de la CFDT ont aidé le gouvernement Jospin à présenter la loi sur les 35 heures comme une «avancée» pour les travailleurs. Comme si une loi pouvait être indépendante du rapport de forces social, et surtout comme si «l'esprit» de la loi sur les 35 heures avait réellement été de «lutter contre le chômage».

●

En fait, la loi Aubry-Jospin sur la réduction du temps de travail visait à offrir au patronat la flexibilité des horaires qu'il réclamait, tout en faisant un geste vis-à-vis de l'électorat de gauche qui attendait du gouvernement Jospin des gestes en faveur du monde du travail.

Seulement, le patronat n'a pas voulu jouer le jeu. Il est prêt à prendre tous les cadeaux que le gouvernement lui fait, mais pas à lui renvoyer l'ascenseur. Plus on lui donne, plus il prend, et plus il demande ! Au point que cet accord apparaît comme un camouflet fait au gouvernement.

A l'heure où nous écrivons, Martine Aubry n'a pas encore fait savoir si elle acceptait ou pas de signer l'extension de cet accord, ce qui le rendrait applicable. Mais le ministère essaie déjà de minimiser la portée de cet accord en disant faire confiance «au terrain» et aux futures négociations d'entreprises.

Alors ce qui ressort de cette affaire, c'est que les patrons se croient tout permis. Il faudra que les travailleurs les remettent à leur place. Inverser le rapport de forces ne sera pas une mince affaire, mais ce n'est ni sur des négociations autour du tapis vert, ni sur le gouvernement qu'on pourra compter pour cela.

Sylvie FRIEDMAN

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

QUAND HARPAGON DOMINE L'ÉCONOMIE ET QUE LES TARTUFFE SONT AU POUVOIR

Lionel Jospin a fait bien peu de promesses électorales mais les rares qu'il a faites, il ne les tient pas.

Les 35 heures auraient pu diminuer l'exploitation des travailleurs. Au contraire, par le biais des réductions des salaires effectifs, par la modulation des horaires et des journées de travail, par la généralisation du travail à temps partiel pour les uns et des heures supplémentaires pour les autres, elles entraîneront des conditions de vie empirées, sans créer un seul emploi.

Des centaines de milliers d'emplois promis (et il en aurait fallu des millions car aux trois millions de chômeurs s'ajoutent au moins autant d'emplois précaires ou incomplets), il n'y en a eu de créés, en plus d'un an, que quelques dizaines de milliers, et pour des jeunes sous-payés.

A ce propos le gouvernement serait, paraît-il, servi par une reprise économique qui devrait être génératrice d'emplois.

En réalité les emplois, si emplois il y a, ne sont créés qu'au compte-gouttes, d'autant qu'il s'en détruit autant qu'il s'en crée. Par contre, la reprise profite directement aux bénéfices.

Et ce ne sont pas les mesures fiscales que vient de prendre le gouvernement qui vont changer les choses.

Sous prétexte que la reprise économique augmenterait à l'avenir les recettes de l'Etat, le gouvernement a décidé de diminuer les impôts du seul patronat en lui faisant cadeau de 27 milliards de francs sur cinq ans par la suppression de la taxe professionnelle sur les salaires.

Cela devrait, paraît-il, favoriser l'emploi. Mais chacun sait, et voit bien depuis des années, que le patronat ne crée d'emplois que s'il en a besoin. Si le coût du travail diminue, cela augmente les bénéfices mais pas le nombre d'emplois.

Cela après que le gouvernement eut dit et répété sur tous les tons qu'il ne fallait pas se dépêcher de distribuer les ressources supplémentaires de l'impôt escomptées du fait de la prétendue croissance.

Comme on voit, si le gouvernement ne veut pas se précipiter pour arrêter de faire des restrictions de budget dans les domaines sociaux ou pour la collectivité, par contre pour les cadeaux au patronat, il ne veut pas prendre de retard.

Ces 27 milliards vont manquer tragiquement pour les écoles, pour les collèges, pour les crèches, les hôpitaux, la Sécurité sociale, les retraites, les transports en commun et tout ce que l'Etat pourrait entreprendre pour améliorer les conditions de vie de la population.

Non ! Ce gouvernement, dit de gauche, préfère sans attendre faire cadeau, par avance et à fonds perdus, des rentrées fiscales supplémentaires de la croissance à la minorité la plus riche de la population.

Le discours est toujours le même : quand des emplois auront été créés en diminuant le prix du travail, on pourra améliorer le niveau de vie des salariés.

En fait ce qui risque de se passer, c'est ce qui se passe actuellement en Angleterre.

On nous a dit depuis quatre ou cinq ans, que l'Angleterre est un exemple, qu'en prenant, comme Thatcher et Tony Blair, des mesures d'austérité, de réduction des salaires, de diminution voire de suppressions des dépenses sociales de l'État, on favoriserait la reprise. Il y aurait alors eu une reprise économique en Angleterre. Pas pour les travailleurs évidemment, mais pour la bourgeoisie.

Mais pour l'avenir l'espoir était-il permis ? Non ! Aujourd'hui la reprise est terminée et on se demande même s'il n'y aura pas une récession. En attendant, les travailleurs anglais se seront en vain serré la ceinture pendant que le patronat arrondissait sa fortune.

Voilà le sort qui nous attend si nous laissons faire ceux qui nous exploitent et ceux qui gouvernent pour eux.

Les travailleurs peuvent cependant y changer quelque chose.

Le jour où la colère générale l'emportera sur la résignation que nous prêche un gouvernement qui se prétend au service de la population, la bourgeoisie et le patronat pourraient bien regretter leur cynisme et leur âpreté au gain d'aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CHACUN SON TOUR : JOSPIN DOPE LES PATRONS !

Records sans cesse battus à la bourse, bilans financiers accrus des grandes entreprises et des banques… Depuis longtemps déjà, les soupçons s'accumulent autour des performances miraculeuses de la bourgeoisie. La politique fiscale du gouvernement, annoncée mercredi dernier, confirme de façon éclatante que le recours au dopage est général chez les patrons. Les équipes qui se succèdent au gouvernement leur injectent des overdoses de subventions publiques, de dégrèvements de charges sociales et fiscales.

Le docteur Jospin est une fois de plus pris la main dans le sac. Son projet de baisse des impôts est une nouvelle panoplie de mesures artificiellement stimulantes pour le monde des profiteurs.

Certes, pour le bon peuple, il y a quelques ristournes : la taxe de 2 centimes sur la pochette d'allumettes est supprimée ! La TVA sur l'abonnement EDF-GDF (mais pas sur les quittances !) fera faire quelques dizaines de francs d'économies ! Cartes d'identité et permis de conduire ne seront plus assujettis au timbre fiscal de 160 et 250 francs ! Mais le gas-oil deviendra peu à peu aussi cher que l'essence, sous prétexte de défense de l'écologie !

Certes, l'impôt sur la fortune aura une tranche supérieure davantage taxée. Les 800 fortunes qui dépassent 100 millions de francs devront payer un peu plus, si elles ne trouvent pas une combine pour y échapper. Rappelons qu'un certain Sieur Pineau, pédégé parmi les plus riches du pays, s'est illustré en trouvant le moyen de ne pas payer d'impôt.

Pour l'essentiel, la politique fiscale du gouvernement est un super cadeau aux riches, à tous ceux qui possèdent des usines, des portefeuilles d'actions, des propriétés, des fortunes, des biens mobiliers et immobiliers comme on dit. Toute cette bourgeoisie voit sa dette envers l'Etat allégée de quelques dizaines de milliards pour les années à venir : allégements de droits de transmission de patrimoine, allégements de taxation des ventes de logement et surtout, allégements et bientôt disparition de la taxe professionnelle que les patrons avaient à payer aux collectivités locales. Voilà des années que le patronat pleurait pour obtenir sa suppression et, divine surprise, c'est un gouvernement prétendu socialiste qui la lui mitonne !

Pour les seules 5 années à venir, l'édulcoration de la taxe professionnelle va se solder par quelque 27 milliards de francs de plus dans les caisses du patronat, et autant de moins dans les caisses de l'Etat. Autant de moins pour les écoles, les transports publics, les hôpitaux dont on parle tant aujourd'hui et qui ne connaîtraient pas les mêmes drames humains si les moyens matériels n'y étaient pas chichement comptés. Cette somme, pour fixer les idées, c'est ce qui aurait été nécessaire pour satisfaire la revendication du relèvement de 1 500 francs des minima sociaux. Jospin ne les avait pas pour les plus pauvres. Il les trouve aujourd'hui pour les plus riches !

Et en guise de gros lot pour les faiseurs de profits, le gouvernement annonce la privatisation – O pardon l'ouverture du capital – d'Aérospatiale. Après les Télécoms, Air-France… Cette fois, le cadeau est pour le patron de Matra, Lagardère.

Si Jospin a voulu adresser un « signe fort » en direction du patronat, c'est réussi. Toute la presse l'a souligné. Sauf l'Humanité qui y a vu une « touche de gauche » ! Pour abuser qui ? Il y a fort à parier que dans les entreprises et les quartiers, les militants et sympathisants du PC ont l'œil plus acéré et la dent plus dure que ces dirigeants qui font les cireurs de pompes du gouvernement socialiste.

Les équipes qui se succèdent au gouvernement « soignent » toujours les mêmes, engraissent toujours les mêmes, dopent toujours les mêmes. Le prétexte à ces perfusions des plus pauvres en direction des plus riches est de créer des emplois. Le résultat est de fabriquer toujours plus de profits et de chômeurs.

Jusques à quand ?

Cela dépendra du monde du travail de décider que c'est l'overdose et d'agir en conséquence.

Editorial des bulletins l'Etincelle du lundi 27 juillet 1998

Leur société

QUAND « L'HUMANITÉ » COUVRE LE BUDGET PRO-PATRONAL DU GOUVERNEMENT

Pour une fois le patronat n'a pas boudé son plaisir à l'annonce des principales mesures préparées par le gouvernement pour le prochain budget : au bas mot 13 milliards alloués pour l'année 1999 qui vont aller directement dans la poche des patrons petits et grands.

Plusieurs dizaines de milliards pour les cinq ans à venir.

Même la droite a eu du mal à surenchérir pour prouver son attachement au remplissage des caisses patronales.

Le quotidien *Le Monde* qui ne cache pas sa sympathie pour le gouvernement titrait : « *Impôts : les entreprises privilégiées* », « *Un geste coûteux en faveur des entreprises* », ou encore « *Les organisations patronales se félicitent des mesures annoncées* ».

Et comme si ça ne suffisait pas, le gouvernement Jospin annonçait une ponction supplémentaire sur la population par le biais d'un relèvement de 9 centimes sur le prix du litre de gasoil, en annonçant fièrement que les patrons des transports, eux, en seraient dispensés.

Dans toute la presse chacun a fait part de son étonnement face à l'importance de ces cadeaux au patronat.

Ce projet de budget est bien un véritable acte d'allégeance du gouvernement Jospin envers les classes riches, et bien des militants ouvriers du PCF à l'annonce de ces mesures ont dû être désemparés. Surtout que face à cela le gouvernement ne lâchait, de toute façon, que quelques aumônes au reste de la population : 2 centimes en moins sur les taxes sur les allumettes, la gratuité des cartes d'identité qui se renouvellent tous les 10 ans, voire une ristourne de 130 francs par an sur les abonnements EDF.

Eh bien, la direction du Parti Communiste, toute honte bue, a tenu à afficher son soutien à ces mesures, en donnant sa version de cette politique qui tourne pourtant le dos aux intérêts de la majorité de la population.

Ainsi le 23 juillet *L'Humanité* titrait : « *Budget 99 : la touche de la gauche plurielle* ». L'éditorial de Claude Cabannes toujours à propos de ces mesures titrait lui aussi : « *L'offensive* », pas moins, en oubliant de préciser qu'il s'agissait bien d'une offensive, mais en faveur des privilégiés. Et à l'intérieur d'un article, un des journalistes de *L'Humanité* tenait à noter : « *À l'évidence, le Conseil des ministres a tenu compte* » de l'avis des communistes. Si c'était le cas, ce serait plus qu'inquiétant pour les représentants du PCF.

En tout cas l'attitude des dirigeants du Parti Communiste se résume à servir, au mieux, de faire-valoir à la politique de Jospin, mais ce dernier n'en demande même pas tant. C'est fièrement, ouvertement et sans complexes qu'il affiche sa politique au service exclusif du patronat. Alors, les dirigeants du PCF, pour justifier de s'accrocher à tout prix à leur place au gouvernement, en sont réduits à ces grossiers tours de passe-passe, qui ne peuvent que démoraliser un peu plus leurs propres militants, à qui on demande de défendre l'indéfendable au risque de se déconsidérer devant l'ensemble des travailleurs.

P. S.

JOSPIN OFFRE UN CADEAU ROYAL À LAGARDÈRE

C'est sous le regard bienveillant d'Alain Richard et de Strauss-Kahn, les ministres de la Défense et de l'Économie, que le gouvernement a annoncé, la semaine dernière, la fusion de l'entreprise Matra Hautes Technologies et de l'Aérospatiale, en privatisant au passage l'entreprise publique d'aéronautique.

Le mariage s'est, paraît-il, préparé dans le plus grand secret, vis-à-vis des concurrents européens du groupe nouveau-né, de la presse et – c'est la cinquième roue du carrosse – vis-à-vis des 37 000 salariés de l'Aérospatiale et des 26 000 de Matra. Il est vrai qu'à ces derniers, la pilule doit sembler amère, quand bien même ils n'auraient pas pris pour argent comptant les promesses électorales de Jospin. Pas de privatisations, annonçait-il il y a à peine plus d'un an. Ce qui ne l'empêcha pas de privatiser Thomson CSF au profit d'Alcatel.

Le pactole de Thomson était à l'époque passé sous le nez de Lagardère, pressenti pour bénéficier de cette privatisation. Le cadeau que lui fait aujourd'hui le gouvernement a de quoi lui redonner le goût de vivre… puisque la corbeille contient, outre les diverses activités aéronautiques, Eurocopter, les lancements d'Ariane et une bonne part d'Airbus ; 56 milliards de chiffre d'affaires en 1997, un bénéfice de 1,5 milliard de francs pour la même année, en progression de 75 % sur un an, et un carnet de commandes bien rempli se montant à 161 milliards. De quoi voir venir.

Ce pactole va tomber en bonne partie dans l'escarcelle du patron de Matra, Lagardère, propriétaire d'Hachette, faiseur d'opinion au service de la droite. Mais dans le domaine du service aux patrons, Jospin n'est ni de droite, ni de gauche, il est leur valet au service au gouvernement.

Viviane LAFFONT

Tour de France

SPORTIFS DROGUÉS POUR PROFITS DOPÉS

Après l'élimination de l'équipe Festina, la mise en cause de l'équipe TVM et les témoignages publiés dans la presse, le Tour de France 98 est riche en révélations sur le dopage des coureurs, qui paraît être une pratique courante et très largement répandue.

Ce n'est ni étonnant ni nouveau. Nombre de grands noms du cyclisme ont, à un moment ou à un autre de leur carrière, été convaincus de dopage.

Seule chose nouvelle cette année, les maladresses du soigneur de Festina et des responsables de l'équipe TVM, lors de banals contrôles douaniers, nous en ont appris un peu plus sur l'ampleur du phénomène.

Aujourd'hui, de nombreux produits dopants existent sur le marché, dont certains indécelables. Ils sont systématiquement et méthodiquement administrés en fonction de la course visée. Le budget annuel consacré à ces drogues pourrait, d'après certains coureurs, atteindre 100 000 F par athlète. La prise de ces produits peut avoir des effets néfastes sur la santé des coureurs. On a largement parlé de l'EPO qui contraint les sportifs qui le prennent à faire de l'exercice la nuit pour éviter les accidents circulatoires.

Et ils sont nombreux, dans le milieu du cyclisme de compétition, des fédérations aux responsables du Tour de France en passant par les journalistes sportifs, à être non seulement au courant de telles pratiques, mais aussi à les cautionner. Mais tout cela est-il vraiment étonnant lorsqu'on sait que le Tour de France est d'abord une société privée, qui doit rapporter des profits ? Elle appartient à Amaury, qui contrôle par ailleurs les journaux *L'Équipe*, *France Football*, *Vélo*, *Le Parisien-Aujourd'hui*. Amaury Sport Organisation (ASO) organise aussi le Paris-Dakar, le Rallye de l'Atlas, l'Enduro du Touquet et le Meeting Charléty d'Athlétisme. Ses profits dépendent des sponsors qui la financent et des droits de retransmission télévisuelle. Ainsi Coca-Cola alimente à 56 % les caisses de la société et, à un exposant, il en coûte 500 000 F pour une simple tente dans le village du tour.

Pour la société du Tour de France, pour la presse qui lui est liée, il faut donc un maximum d'audience. Il faut du spectacle, des sensations, du suspense. Il faut fabriquer des « héros » et surtout que ceux-ci se distinguent avec la marque qui investit sur eux. Et tant pis si les épreuves deviennent inhumaines, tant pis si les coureurs doivent enchaîner les étapes les unes après les autres à un rythme insensé. Les retours sur investissement, voilà ce qui compte et, pour cela, il faut pendant des semaines, chaque jour, que leurs hommes-sandwiches s'illustrent. C'est tout cela qui pousse les coureurs à se doper, quand ils n'y sont pas purement et simplement obligés par leur encadrement.

La ministre des Sports, membre du Parti Communiste, Marie-Georges Buffet, peut joindre sa voix à certains responsables des milieux sportifs qui parlent hypocritement d'« assainir le cyclisme », de résoudre le problème du dopage... pour plus tard.

Pour l'heure, la « Grande Boucle » se poursuit, les coureurs continuent à mouliner et les sponsors, ainsi que tous les autres requins qui vivent de l'effort d'autrui, à engranger leurs profits.

G. L.

EAU PURE ET COMPTES TROUBLES

Le prix de l'eau en Ile-de-France a augmenté de 153 % en 13 ans, alors que, dans le même temps, l'inflation était de 40 %, selon *Le Parisien*.

Les deux trusts qui dominent largement le marché de l'eau, la Lyonnaise des Eaux et Vivendi (ex Générale des Eaux), justifient l'augmentation du prix par l'augmentation de la population et la pollution qui les obligeraient à de nombreux investissements.

Mais comment les croire, alors que ces deux entreprises collectionnent les enquêtes à propos de pots-de-vin et de fausses factures. La Lyonnaise et Vivendi sont aussi bien connues pour être derrière bien des rachats d'entreprises en France et à l'étranger et elles affichent de confortables bénéfices.

En les obligeant à ouvrir leurs comptes, il serait possible alors de voir à combien revient réellement la fourniture de l'eau potable à la population.

Les interventions des élus LO dans les Conseils régionaux

Dans la région Pays-de-Loire

L'ARGENT PUBLIC MIS À LA DISPOSITION D'AIRBUS

Le Conseil régional des Pays-de-Loire s'est prononcé sur la décision modificatrice n°1 du budget 98. Un vote sans surprise d'ailleurs puisque la droite, avec son chef de file Fillon, est largement majoritaire. Un épisode a été significatif : celui d'Airbus Industrie.

En effet, Airbus Industrie doit décider d'ici à la fin de l'année de la sortie, ou non, d'un nouveau type d'avion très gros porteur nommé A3XX.

Si la décision de lancer cet avion est prise, quatre sites en Europe sont sur les rangs pour l'implantation d'une usine de montage : Toulouse, Rostock, Hambourg et Saint-Nazaire dans les Pays-de-Loire.

Aussi, pour marquer l'intérêt de la Région et sa volonté qu'Airbus réalise le bon choix, Fillon a proposé tout simplement qu'elle prenne en charge les premiers travaux d'études et d'aménagement du site de Saint-Nazaire et ouvre ainsi, pour commencer, un crédit de 10 millions de francs.

Tout le monde, du Front National à la gauche en passant par les écologistes et la droite a alors fait assaut d'unanimité sur le sujet dans l'assemblée. Les conseillers régionaux du Parti Communiste ont même demandé à Fillon de séparer le vote sur le projet de subvention à l'A3XX du reste du dossier « Développement industriel » afin qu'ils puissent, eux aussi, marquer leur accord ; demande que Fillon a acceptée.

Seul le conseiller régional de Lutte Ouvrière a dénoncé le gaspillage de l'argent public et a annoncé qu'il voterait contre l'octroi de ces crédits.

Voici sa déclaration à l'assemblée régionale :

« (...) *La décision n'est pas encore prise de construire cet avion gros porteur, mais on demande déjà au contribuable de montrer sa bonne volonté en mettant la main à la poche.*

Est-ce-que cela sera créateur d'emplois ? Non. Il ne s'agit pas de créer des emplois, il s'agit de les empêcher d'exister ailleurs.

Quel que soit le montant des subventions que vous voterez ici, aujourd'hui ou l'an prochain, le nombre d'emplois créés par Airbus ne variera pas. Il sera de zéro si Airbus renonce à son projet et de 1 700 à 2 000 si le projet voit effectivement le jour.

Et dans ce cas, la seule inconnue demeure le site d'implantation de l'usine en Europe : Saint-Nazaire, Toulouse, Rostock ou Hambourg.

Et l'on est en train de nous proposer ici de commencer à agiter nos subventions pour être plus attractif que les voisins vis-à-vis du client.

À ce petit jeu-là, le client sera gâté mais dans le meilleur des cas, il y aura trois villes perdantes (et quatre si le projet ne voit pas le jour).

Nous pensons que l'argent des contribuables ne doit pas être gaspillé ainsi en pure perte. D'autant que l'on parle déjà d'un montant total de subventions publiques diverses pouvant aller jusqu'à 500 millions de francs.

Une fois de plus, je dis que l'argent public doit être utilisé à créer des emplois dans les services publics là où ils font cruellement défaut. Et non à mener une concurrence stérile contre des villes, Toulouse, Hambourg ou Rostock qui ont tout autant besoin de ces emplois que Saint-Nazaire (...).

Voilà à mon avis quelle devrait être l'utilisation des fonds publics. Et en tout état de cause, je voterai contre l'utilisation que vous voulez en faire. »

Soudan

L'IMPÉRIALISME PREMIER RESPONSABLE DE LA FAMINE

Dans le sud du Soudan, 2,5 millions de personnes sont menacées de famine. Selon les Nations Unies, 350 000 d'entre elles risquent de mourir d'ici à la fin de l'année si une aide alimentaire ne leur est pas apportée.

A travers toute la région, ce sont les mêmes scènes d'horreur : des hommes et des femmes squelettiques se traînant sur les routes, des vieillards étendus sous un soleil de plomb, trop faibles pour se déplacer même d'un mètre pour se protéger à l'ombre d'un arbre, des nourrissons et de jeunes enfants, le ventre gonflé, leurs membres comme des baguettes et leurs cheveux virant à l'orange à cause de la malnutrition… près de 1 000 personnes meurent ainsi chaque jour !

Il s'agit de la plus grande famine de ces dernières années, comparable à celle qui a ravagé l'Éthiopie et plus récemment, la Somalie.

Il y a déjà eu, en 1988, une famine tout aussi terrible, qui a ravagé le pays alors plongé dans une situation catastrophique due à des inondations et aux méfaits de la guerre civile.

Le Soudan, le plus vaste pays du continent africain, est une ancienne colonie anglaise devenue indépendante en 1956, déchirée par une guerre, pratiquement ininterrompue depuis cette date, qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés. Cette guerre oppose le nord du pays, où l'islam est hégémonique, au sud animiste et chrétien. Le Soudan, qui compte près de 30 millions d'habitants, est une véritable mosaïque d'ethnies – plus de 500 – où dominent les populations islamisées (77 %), même si toutes ne sont pas arabisées, face aux populations animistes (17 %) et chrétiennes (10 %).

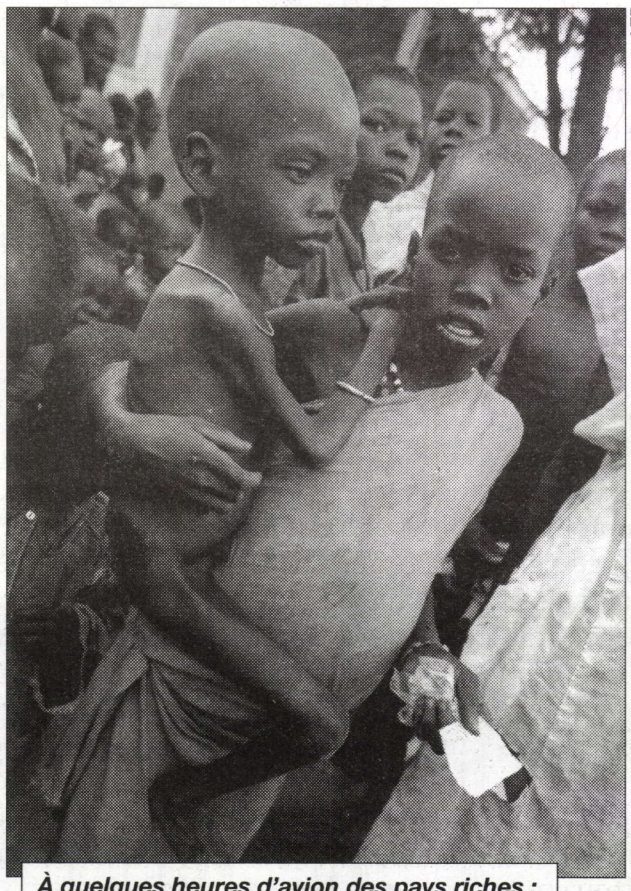
AFP

À quelques heures d'avion des pays riches : la famine, une tragédie pourtant évitable.

Cependant les véritables causes de cette guerre civile sont imputables aux puissances impérialistes elles-mêmes qui, avant même la déclaration d'indépendance, avaient déjà commencé à souffler sur le feu par ethnies interposées. Différents coups d'État militaires se sont depuis succédé mais les méthodes n'ont pas changé. Le dernier en date, celui de 1989, a mis au pouvoir à Khartoum une junte militaro-islamiste qui s'appuie sur la loi coranique, la charia, en vigueur depuis 1983 et qui n'hésite pas à utiliser l'arme de la famine pour réduire la rébellion dans le sud du pays.

Aujourd'hui encore ce pays pauvre est l'enjeu de rivalités impérialistes. Ayant refusé de condamner l'invasion du Koweït par l'Irak, le Soudan est inscrit depuis 1993 par les Etats-Unis sur la liste des États terroristes et ne reçoit plus aucune aide financière des organismes internationaux. Les puissances anglo-saxonnes apportent une aide militaire indirecte aux guérillas du sud par l'intermédiaire de l'Ouganda. La France a voulu tirer son épingle du jeu et soutient la dictature de Khartoum. La France « ravitaille » le régime soudanais en matériel militaire et en photos satellite permettant de localiser les troupes rebelles. Par contre, les 600 millions de francs qu'elle vient de se procurer pour sauver les populations de la famine sont dérisoires.

La famine au Soudan est donc loin d'être une catastrophe naturelle. D'autant que ce pays compte des régions parmi les plus riches en eau du monde, et si seulement 10 % des terres sont cultivées, c'est faute de moyens matériels suffisants. Alors qu'il y a une urgence absolue, l'ensemble de l'aide alimentaire internationale ne couvre que le quart des besoins. Alors qué d'immenses stocks alimentaires inutilisés existent dans les pays riches, les gouvernements des grandes puissances vont laisser mourir des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Délibérément !

H. K.

Kosovo

Milosevic – Puissances occidentales

COMPLICITÉ ET RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les combats ont redoublé d'intensité entre les forces armées serbes et les indépendantistes de l'armée de libération du Kosovo (UCK). L'Albanie, réagissant contre les affrontements qui ont eu lieu à sa frontière, a évoqué l'éventualité d'une intervention militaire au Kosovo, tandis que Belgrade accusait l'Albanie de servir de base arrière à l'UCK.

Le Kosovo est situé dans le sud de la Serbie. Peuplé à 90 % d'Albanais, il jouissait dans la Yougoslavie de Tito d'un statut d'autonomie. Il a été intégré par la Serbie en 1989 d'une façon autoritaire et brutale : les institutions locales ont été dissoutes et les Albanais ont été soumis à une discrimination dans tous les domaines, ceux de la langue, du logement et de l'emploi.

Une opposition albanaise au pouvoir serbe s'est vite manifestée. Pendant plusieurs années elle a été principalement représentée par la Ligue Démocratique du Kosovo qui a proclamé en 1992 une « République du Kosovo ». Une « République » clandestine il est vrai mais qui a organisé des élections tout aussi clandestines à un Parlement qui ne l'était pas moins. Son dirigeant, Ibrahim Rugova, a eu pour politique, jusqu'à présent, de tenter (en vain) de négocier avec les autorités de Belgrade, appelant les puissances occidentales (toujours en vain) à contraindre Milosevic d'accepter quelques concessions. Mais, quoique dénonçant parfois Milosevic, le président serbe, comme un tyran et un criminel de guerre, les dirigeants des puissances impérialistes ont au contraire fermé les yeux sur la politique qu'il menait au Kosovo, considérant que cette affaire était « *un problème intérieur serbe* ».

C'est que les impérialistes, dans leur recherche d'une stabilisation de la région, ont besoin d'un pouvoir serbe fort, capable d'en imposer à sa population, et parfois aux populations environnantes. Voilà pourquoi les impérialistes sont tout à fait prêts à s'accommoder d'un Milosevic, tout bourreau sanguinaire qu'il soit.

Du coup, devant l'impasse dans laquelle se trouvait l'opposition albanaise, une fraction d'entre elle, représentée par l'UCK, a fait le choix de la lutte armée contre la présence serbe et a commencé à affirmer son contrôle militaire sur certaines zones dites « libérées ». Minoritaire il y a un an, elle contrôle aujourd'hui plus du tiers du territoire du Kosovo.

Depuis février, l'armée serbe est engagée, avec blindés et artillerie lourde, dans une guerre de reconquête. Les affrontements ont déjà fait des centaines de morts et des dizaines de milliers d'Albanais ont dû quitter leurs villages, fuyant les combats ou chassés par les opérations de « nettoyage ethnique » menées par les militaires serbes. Cependant, loin d'affaiblir l'UCK, il semblerait au contraire que la répression menée par les nationalistes serbes ait fait grossir les maquis de cette organisation.

Dans cette nouvelle situation, les puissances impérialistes sont confrontées au risque d'une nouvelle déstabilisation, alors que les armes viennent à peine de se taire en Bosnie et que le nouvel équilibre résultant des accords de Dayton demeure très fragile.

Pour l'heure, les Occidentaux se sont contentés d'appeler à un cessez-le-feu et à des négociations entre Belgrade et la fraction modérée des nationalistes albanais, incarnée par Rugova, tout en se montrant réticents à accepter, même verbalement, la revendication d'indépendance. Il n'est pas question pour les impérialistes de remettre en cause les frontières dans la région, ce qui risquerait d'ouvrir une brèche qui pourrait menacer d'autres pays, comme la Macédoine, où existe une communauté albanaise importante. Et ce, d'autant que l'UCK ne dédaigne pas la surenchère nationaliste, appelant à la réunification de « *tous les territoires albanais du Kosovo, de Macédoine et du Monténégro* ».

Pour préserver l'ordre dans la région, les dirigeants des puissances impérialistes peuvent donc s'appuyer sur les dictatures en place, y compris celle de Milosevic, au mépris de l'aspiration des populations.

Marc RÉMY

Corée du Sud

VERS L'ÉPREUVE DE FORCE

AFP

Manifestation du 28 mai 1998 : la police barre la route aux manifestants.

Le 21 juillet, les 32 000 ouvriers du premier constructeur automobile coréen, Hyundai Motors, se sont mis en grève. Pour qu'on ne puisse pas parler de grève, les dirigeants d'Hyundai ont décrété « l'arrêt de la production ». Mais ils n'ont pu cacher que des milliers d'ouvriers avaient occupé l'enceinte des usines d'Ulsan, la ville-bastion de Hyundai, tandis que plusieurs milliers de policiers armés jusqu'aux dents campaient à un kilomètre de là.

Il faut dire que les usines Hyundai d'Ulsan ont une valeur de symbole en Corée du Sud : c'est là, en effet, qu'en 1989 les ouvriers menèrent une grève avec occupation de 104 jours pour la reconnaissance de leur syndicat indépendant. 14 000 policiers et soldats durent être amenés par mer et par air pour mettre fin à la grève. Mais les grévistes n'en imposèrent pas moins l'existence de fait de leur syndicat. Et c'est de ce mouvement que devait naître la KCTU, la confédération syndicale indépendante, illégale il y a encore un peu plus d'un an, qui a été depuis à l'origine de tous les mouvements sociaux importants dans le pays.

Justement, à cause de cette valeur de symbole qu'ont les usines Hyundai d'Ulsan, cette grève marque peut-être l'épreuve de force qui se prépare en Corée du Sud depuis l'hiver dernier, c'est-à-dire depuis que le gouvernement du nouveau président coréen Kim Dae-jung a entrepris de faire payer à la classe ouvrière les frais de la crise financière qui a mené le pays au bord de la faillite à la fin de l'année 1997, par une saignée massive sur l'emploi et le pouvoir d'achat des classes laborieuses.

Depuis le début janvier, manifestations et grèves se succèdent dans les centres industriels du pays. Outre d'innombrables grèves locales, la KCTU a organisé une série de mouvements sur une plus grande échelle, dans l'industrie lourde et les services publics en particulier : 120 000 grévistes pendant trois jours du 25 au 27 mai, 150 000 du 14 au 16 juillet, pour ne citer que les plus récents.

Jusqu'à présent, ces mouvements ont en partie bloqué les plans de licenciements massifs du patronat dans les grandes industries. Mais le reste de la classe ouvrière est déjà durement touchée. Ainsi, en juin, la KCTU estimait le nombre de chômeurs à 3,65 millions (pour une population équivalant aux deux-tiers de celle de la France), sans compter un million et demi de « précaires » faisant moins d'un tiers de l'horaire hebdomadaire normal.

C'est à cette époque, au début juin, que s'est formé sur la grande place faisant face à la gare de Séoul, un gigantesque campement permanent : des milliers de tentes où se sont installés, à l'appel de la KCTU, des ouvriers licenciés de toute la région venus exiger le paiement des salaires qui leur sont dus. Car, tandis que partout le patronat cherche à imposer des baisses de salaires, le montant des arriérés de salaires impayés s'élèverait, pour les 80 plus grosses entreprises de la métallurgie seulement, à 2,8 milliards de francs.

Les secteurs de production ne sont pas les seuls touchés. Le 29 juin, en arrivant au travail, 10 000 employés de banque ont appris qu'ils étaient à la rue : du jour au lendemain le gouvernement avait décrété la fermeture de cinq banques, reprenant leur passif à sa charge, mais pas ses salariés ni même les indemnités qui leurs sont légalement dues.

Début juillet, le gouvernement haussait le ton d'un cran, annonçant la fermeture imminente de 55 entreprises en difficulté et la privatisation de onze entreprises du secteur public (avec 200 000 salariés). Dans la foulée, Hyundai annonçait 4 800 licenciements à la production avant le 31 juillet (faisant suite à 5 000 « départs volontaires » chez les employés et la petite maîtrise et 1 500 licenciements parmi les ouvriers sous-traitants sur site). Cette fois, le temps n'était plus aux vagues annonces à long terme qui avaient marqué les mois précédents. Les délais et les enjeux étaient désormais bien définis, c'était l'affrontement.

C'est à cette annonce que la KCTU riposta par un appel à une grève de 72 heures dans l'automobile et le téléphone, entre autres, du 14 au 16 juillet. Hyundai salua à son tour la fin du mouvement en distribuant 2 678 lettres de licenciements, dont, comme par hasard, la quasi-totalité des militants syndicaux de ses usines. La provocation était évidente. D'autant plus évidente, que presque simultanément, le deuxième constructeur automobile du pays, Daewoo (qui est lié à l'américain General Motors), surenchérissait avec 2 900 licenciements.

Cette provocation a conduit à l'occupation des usines Hyundai le 21 juillet, arborant le drapeau rouge sur la plus haute cheminée du complexe, pour la première fois depuis 1989.

Malheureusement, pour l'instant, les grévistes d'Hyundai sont isolés. Après avoir menacé le patronat d'une grève générale pour le 23 juillet, les leaders de la KCTU ont argué de vagues promesses de la part du gouvernement pour annuler leur mot d'ordre.

Or il est clair que le gouvernement est décidé à jeter le poids de son appareil de répression dans cette bataille. D'ores et déjà le secrétaire général de la KCTU, son dirigeant sur la région de Séoul et trois des principaux leaders de la fédération KCTU de la métallurgie ont été incarcérés pour incitation à des grèves illégales. Une centaine d'inculpations ont été prononcées pour les mêmes raisons contre d'autres responsables de la KCTU, qui sont semble-t-il passés dans la clandestinité. On voit mal pourquoi le pouvoir relâcherait sa pression sur la KCTU si celle-ci recule.

Mais tout n'est peut-être pas joué pour autant. Le 23 juillet, après l'annonce de l'annulation du mot d'ordre de grève générale de la KCTU, les ouvriers d'Ulsan ont poursuivi leur grève avec occupation, au grand dam d'Hyundai qui ne s'attendait apparemment pas à une telle détermination. Et on peut espérer que cette détermination, justement, redonnera courage aux travailleurs et aux militants que les atermoiements des dirigeants de la KCTU pourraient avoir désorientés en leur rappelant que la seule issue pour la classe ouvrière est dans la lutte.

François ROULEAU

Cour pénale internationale

QUAND LES CRIMINELS DISENT VOULOIR JUGER LEURS CRIMES

Un traité vient d'être signé par 120 États donnant naissance à un organisme international censé juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre ainsi que les crimes d'agression qui seront définis ultérieurement. Cette Cour ne sera habilitée à juger que des individus et non les États eux-mêmes, et sa juridiction ne s'étendra qu'aux États cosignataires du traité. En seront exclus les États-Unis, Israël, la Chine, l'Inde, parmi les quarante États qui ont refusé de signer le traité.

Encore faudra-t-il attendre que soixante États l'aient ratifié, en modifiant leur constitution si nécessaire, pour que ce tribunal puisse commencer à juger, ce qui ne prendra pas moins de quatre ans paraît-il.

Et puis il est notifié que pendant une période transitoire de sept ans, les États signataires pourront se soustraire aux obligations de celui-ci, en ce qui concerne les crimes de guerre.

Encore mieux, si l'on peut dire, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait même demander à cette Cour de suspendre ses investigations en matière de crimes de guerre pour une période d'un an renouvelable dans certaines situations de maintien de la paix. Donc ce traité permet de juger tous les crimes de guerre commis par des ressortissants de ces États sauf si ces derniers s'y opposent. Et toujours suivant ce même traité, il ne faut pas inclure dans les crimes de guerre l'usage d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques, ni même l'emploi de ces trop sinistres mines antipersonnel.

Qu'il faille juger des salauds, militaires ou civils, c'est évident ; mais attendre que des États qui les emploient le fassent et l'autorisent serait vain. Qu'on se souvienne de la position de la France en décembre dernier, quand le ministre socialiste de la Défense, Alain Richard, a refusé de laisser témoigner des militaires français devant le Tribunal pénal international de la Haye, sur ce qu'ils avaient pu connaître des massacres en ex-Yougoslavie. Ou comment Jospin lui-même a invoqué le fameux secret-défense pour expliquer qu'il n'était pas question de « tout » rendre public concernant la politique de la France avant et pendant le génocide rwandais.

C'est que les États impérialistes tiennent à ne pas lever le voile sur leurs sales affaires. Quant à croire que ces mêmes États impérialistes consentiraient à créer un tribunal dont la fonction serait vraiment de juger les exactions de leurs hommes de main… c'est-à-dire ceux qui permettent de maintenir leur domination sur la planète, ce serait faire preuve d'aveuglement.

Jacques VENNES

Île de la Réunion

PRESSIONS SUR L'EMPLOI ET LES SALAIRES

• À la Mondiale

La direction des assurances la Mondiale, qui emploient 70 personnes, a convoqué en entretien préalable à licenciement une dizaine de « producteurs » chargés de placer des contrats dans l'île.

La direction de la Mondiale reprochait en fait à ces salariés un « manque de productivité », (alors que certains avaient été élus « meilleurs démarcheurs » par cette même direction) et, surtout, de ne pas placer de contrats assez chers. Le chef de délégation qui recevait ces travailleurs, fier de ses états de service aux Antilles et en Afrique, style « dentelle » (vantard) comme on dit à la Réunion, leur a demandé ni plus ni moins, de ne plus placer de contrat en dessous de 1 000 francs de prélèvements mensuels. « *Les moins de 1 000 F, on les laisse à la Poste !* » a-t-il dit, montrant tout le mépris qu'il éprouve à l'égard de ceux qui n'ont pas le portefeuille bien rempli. Et c'est justement parce que ces producteurs plaçaient la plus grande partie de leurs contrats auprès de gens modestes, qui constituent, soit dit en passant, la majeure partie de la population dans l'île, que la Mondiale veut les licencier.

La Mondiale est une entreprise où on ne fait pas de vieux os. On est taxé de « pilier » quand on a trois ans d'ancienneté. Seuls les donneurs d'ordres, l'œil rivé sur leurs courbes de rendement et qui font des sauts de puce par-dessus les océans ont l'assurance de durer plus longtemps.

Mais certains des travailleurs menacés de perdre leur emploi ne comptent pas en rester là si la direction met ses menaces à exécution.

• À la Scoramat (Saint-André)

La Scoramat est l'entreprise qui gère la station Shell de Saint-André située sur la 4-voies reliant Saint-André à la capitale Saint-Denis. C'est un axe extrêmement fréquenté et emprunté par tous ceux qui vont travailler à Saint-Denis. L'activité de cette station dont le propriétaire est connu pour s'être présenté à plusieurs reprises dans les élections locales, tantôt soutenu par la droite, tantôt par le PS et même récemment par le PCR... est florissante. Certains disent que la Scoramat aurait fait 25 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997. Outre la vente d'essence, il s'y fait de petites réparations mécaniques. On y trouve aussi une épicerie, un café, un point chaud, ainsi que des voitures à louer... tant et si bien que le nombre des salariés est passé en quelques années de 10 à 17.

Mais voilà, d'après le patron de l'entreprise, la SRPP (Société réunionnaise des produits pétroliers) exigerait de lui qu'il agrandisse sa piste, installe de nouvelles pompes, et une cuve supplémentaire de 40 000 litres. Tous ces travaux vont bien sûr coûter de l'argent. Et bien qu'une bonne partie des futurs investissements vont sans doute être couverts par une contribution de la SRPP, le patron ne veut pas lâcher un sou sans au préalable en avoir raflé deux. Pour ce faire, il n'a rien trouvé de mieux que de remettre en cause les contrats de travail de ceux de ses employés étant à 169 heures. Dans une lettre, il leur a proposé le chantage suivant : soit vous passez à 133 heures avec perte de salaire correspondante, (un travailleur percevant 7 000 F devrait tout bonnement passer à 4 200 F !)... soit c'est la porte.

Devant la réaction des employés, dont une dizaine lui ont fait savoir qu'ils ne se laisseraient pas faire, qu'ils avaient assez donné comme ça pour l'entreprise, que la limite du supportable serait atteinte si leurs salaires qui tournent entre 5 000 et 7 000 F étaient diminués, le patron a accepté que l'affaire se discute devant l'Inspection du travail.

Les travailleurs attendent donc cette réunion tout en restant sur leurs gardes.

AFP

Le surcroît de travail lié à l'Euro : pas une surprise !

Euro

MARCHÉ DE DUPES DANS LES BANQUES

Les cinq fédérations syndicales de la banque (CGT, CFDT, FO, CFTC et SNB/CGC) ont signé avec le syndicat patronal, l'AFB (Association Française des Banques) un accord sur les conditions de passage à l'euro.

Elles se sont rangées aux desiderata des banquiers, acceptant le travail pendant quatre week-ends (trois pour les « tests », en septembre, octobre et novembre et le week-end de « bascule » du 1er au 3 janvier 1999). En outre, le contingent annuel d'heures supplémentaires est porté cette année de 130 à 220 heures par personne ; et d'ores et déjà un accord est prévu pour augmenter à nouveau ce contingent en 1999. Quant à la durée maximale du travail, elle va passer de 10 à 12 heures par jour et de 48 à 60 heures par semaine, pour la période allant du 1er juillet 1998 au 31 mars 1999.

L'accord prévoit que les salariés concernés (plusieurs milliers pour les seules banques AFB ; et il faut y ajouter les salariés du Crédit Agricole, des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne, de la Poste et du Crédit Mutuel) seront en priorité des volontaires.

Mais déjà, au Crédit Lyonnais, on a pu voir, dans les secteurs concernés par le passage à l'euro, que les cadres sont désignés d'office et que la hiérarchie exerce de nombreuses pressions pour « pousser au volontariat » certains gradés et employés.

C'est véritablement scandaleux de voir ainsi les patrons recourir massivement aux heures supplémentaires. Le passage à l'euro est fixé depuis longtemps. Cela n'a rien d'un imprévu soudain, bien au contraire. Les banquiers auraient pu sans peine étaler le travail dans le temps et embaucher les effectifs nécessaires.

Mais les banquiers ne veulent pas entendre parler de créations d'emplois. Pour leurs sales coups, ils ont obtenu la complicité de l'ensemble des fédérations syndicales.

Le plus fort, c'est que ces mêmes fédérations menaçaient, en cas d'échec des discussions qu'elles mènent avec l'AFB sur la convention collective, d'appeler à la grève... lors du passage à l'euro ! Cela ne les a pas empêchées de signer, le petit doigt sur la couture du pantalon, les conditions de passage à l'euro souhaitées par les banquiers.

Nous voilà en tous cas prévenus pour les luttes à venir. Il est des prétendus alliés dont nous devrons sérieusement nous garder !

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
n° 36 (juillet-août 1998)

• **France**
Un an de gouvernement de la « gauche plurielle » : un bilan globalement négatif pour la population laborieuse

• **Ex-URSS**
La Russie en proie aux crises

• **Indonésie**
La chute de Suharto

• **Grande-Bretagne**
La bureaucratie syndicale, le gouvernement Blair et les droits syndicaux

• **Tribune de la minorité**
Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie ?

Prix : 10 F Envoi contre 12 F en timbres

Rhône-Poulenc-Rorer

LA DIRECTION PRÉPARE 1 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, LES ORGANISATIONS SYNDICALES SONT PRÊTES À LES NÉGOCIER

En avril, Rhône-Poulenc-Rorer annonçait 367 suppressions d'emplois au Centre de Recherches et à l'usine de Vitry-sur-Seine, ainsi qu'au siège d'Antony; s'y ajoutaient 400 autres à la COOPER dont le principal établissement est à Melun. En juin, la direction annonçait la suppression de 160 emplois sur les sites de Saint-Genis-Laval (Rhône) et Maisons-Alfort (Val-de-Marne) de Rhône-Poulenc-Rorer-Propharm, soit 1 000 emplois en moins sur l'ensemble de la société.

La réaction des salariés concernés avait été vive et l'ensemble des organisations syndicales s'était prononcé contre ce nouveau plan de restructuration qui ne vise qu'à procurer encore plus de profits à Rhône-Poulenc.

Aujourd'hui elles s'opposent toujours en principe à ce plan mais, dans les faits, elles sont désormais prêtes à «l'adapter», comme le dit crûment la CFTC. Elles préparent dans cet état d'esprit le Comité central d'entreprise du 28 juillet qui, d'après la direction, devrait boucler le dispositif légal de ce plan de «restructuration».

Une mobilisation importante mais inégale

Les modalités du plan de suppressions d'emplois rendaient difficile une riposte de l'ensemble des salariés, car les différentes usines du groupe n'étaient pas touchées de la même façon.

Dès l'annonce du plan, le 30 avril, plus de 800 salariés de la région parisienne ont débrayé pour manifester au siège à l'appel de toutes les organisations syndicales. Mais le 3 juin, lors d'une manifestation, au ministère du Travail cette fois, nous n'étions plus que 300. Si l'attitude hésitante et contradictoire des organisations syndicales dans la préparation de cette manifestation n'explique pas tout, elle a tout de même joué un rôle dans ce recul de la protestation.

Du refus du plan à son «amélioration»

Entre-temps la position des organisations syndicales représentatives à l'échelle du groupe a évolué.

L'ensemble des organisations a commandé à un cabinet spécialisé un rapport sur le bien-fondé du «plan d'adaptation» de la direction. Mais le rapport de l'expert n'a même pas servi à repousser les échéances. En effet, celui-ci entamait une discussion sur les critères de licenciements que les organisations syndicales ont reprise à leur compte. Elles se sont appuyées sur ce rapport pour adopter au Comité central d'entreprise avec une confondante unanimité 16 «résolutions», pas moins. Il ne s'agit plus désormais de s'opposer à un plan «injuste et injustifiable» mais de faire en sorte, selon la formule même de cette expertise, que ce plan soit «*le moins traumatisant possible pour les salariés*».

Et si elles dénoncent à juste titre des manquements aux dispositions légales de la part de Rhône-Poulenc, c'est pour exiger ensuite que le Comité central d'entreprise soit consulté sur les «*possibilités de suppressions d'emplois sans licenciements compte tenu, notamment, des possibilités de réduire l'effectif des travailleurs temporaires et de salariés employés dans le cadre de contrats à durée déterminée*». Autrement dit, faites d'abord le vide des travailleurs en situation précaire avant de toucher aux emplois des salariés de Rhône-Poulenc en CDI.

C'est la disposition qui choque le plus les travailleurs. Les organisations syndicales, y compris la CGT, se sont gardées de divulguer ces résolutions et encore moins d'en débattre au préalable avec les militants et les autres salariés. Seul le Syndicat Démocratique de Rhône-Poulenc-Vitry a dénoncé cette proposition.

Chacune de ces résolutions recèle de véritables perles qu'on ne peut toutes citer. L'une d'elle déclare : «*Les suppressions d'emplois devront être limitées au strict minimum indispensable et ne pas porter atteinte aux ressources humaines dont l'entreprise a besoin pour surmonter ses handicaps présumés*». La direction n'aura aucun mal à respecter à la lettre cette disposition car tout ce plan a pour objet d'augmenter les profits de l'entreprise afin de porter le taux de profit au niveau de ses concurrents.

Ce n'est pas fini

Cela dit, même si les pouvoirs publics, bien discrets jusqu'à présent, donnaient satisfaction au groupe Rhône-Poulenc en autorisant les licenciements demandés par le recours, entre autres, au FNE, tout n'est pas encore joué. Tout dépend de l'attitude des travailleurs lorsque seront annoncées en août et à la rentrée en septembre les premières mesures de suppressions d'emplois.

Correspondant LO

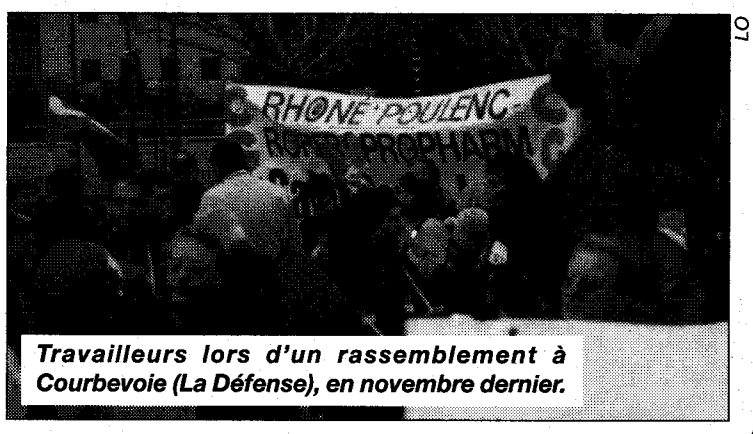

Travailleurs lors d'un rassemblement à Courbevoie (La Défense), en novembre dernier.

O7

Assurances AXA (Tour Charras – La Défense)

UN SALARIÉ VICTIME DE LA MALADIE DU LÉGIONNAIRE... C'EST-À-DIRE DE LA CLIMATISATION?

Le vendredi 3 juillet en fin de journée, une note signée du chef de l'établissement était distribuée à tout le personnel pour l'informer qu'un collègue était décédé le 25 juin «*des conséquences probables d'une maladie dite du légionnaire*», que la bactérie «légionella» qui pourrait donc en être la cause était largement répandue dans l'environnement, dans l'eau des rivières comme dans les installations industrielles ou domestiques créées par l'homme – réservoirs d'eau chaude, systèmes d'adduction et de distribution, robinets, pommes de douche, climatiseurs. La direction informait encore que le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris avait procédé à sa demande à des analyses bactériologiques qui révélaient effectivement la présence de légionella dans le système d'adduction d'eau mais que les spécialistes de l'hygiène publique en milieu urbain considéraient cette situation comme extrêmement fréquente. Ils préconisaient cependant des mesures spécifiques de traitement qui avaient été réalisées et qui seraient périodiquement renouvelées... Tout cela avait été fait avec des membres CFTC, CFDT et CGC du CHSCT, réunis le même jour.

À l'heure de la distribution de cette note, peu de monde était encore présent dans la Tour, d'autant que l'équipe de France de football disputait un match en fin d'après-midi.

La nouvelle allait se répandre le lundi 6, avec l'affichage du compte rendu du CHSCT. L'émoi et l'inquiétude aussi. Car on y apprenait que dès le 12 juin, soit quelques semaines auparavant, la direction avait pris certaines mesures concernant la climatisation et le circuit d'eau. Pourquoi alors ne nous avoir pas informés aussitôt et permis ainsi d'éventuels contrôles et analyses bactériologiques au sein du personnel?

Même à partir de l'annonce du décès et de sa cause «probable», la direction n'a guère fait d'effort sérieux d'information. Ni sur la maladie et son mode de transmission (que très peu évidemment connaissaient, d'où les rumeurs les plus fantaisistes), ni sur les risques réels dans la Tour où tout se joue sur l'air de la climatisation.

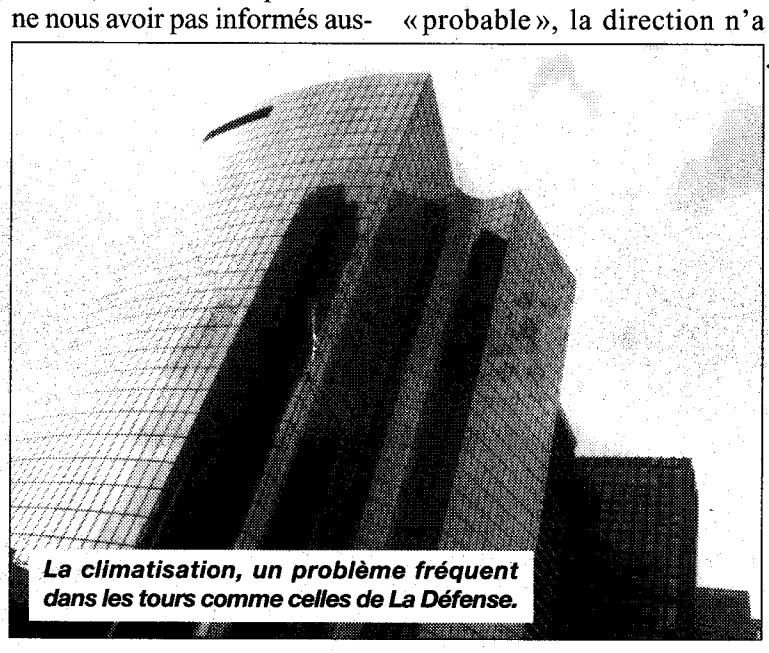

La climatisation, un problème fréquent dans les tours comme celles de La Défense.

Arc

Il faudrait faire confiance à la direction? Mais rien n'y incite pourtant sans réserves. Et en particulier pas son insistance à souligner qu'elle avait procédé aux mesures exceptionnelles à titre conservatoire prévues par les services de la Santé et qu'il n'y avait pas lieu, puisqu'on n'était pas en milieu hospitalier ou en établissement thermal, de pratiquer d'autre recherche bactériologique.

R.A.S. donc?

Correspondant LO

Hôpitaux psychiatriques parisiens

LE TRAVAIL AUGMENTE, LES EFFECTIFS RÉDUISENT

Sous prétexte de réorganisation des soins psychiatriques, les effectifs du personnel continuent de fondre comme neige au soleil alors que la demande s'intensifie.

Pour accueillir les malades venant de Paris intra-muros, il y a quatre hôpitaux publics spécialisés en psychiatrie. L'un se situe dans Paris (Sainte-Anne), les autres en banlieue (Perray-Vaucluse à Epinay-sur-Orge, Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne, Esquirol à Saint-Maurice). Depuis une douzaine d'années, la politique de la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) consiste à réduire le nombre de lits, « en excédent » d'après elle. Pour faire croire qu'il y a des lits inutiles, on les vide. Les vieux malades sont envoyés dans des maisons d'accueil spécialisées (MAS) moins coûteuses, en province. Les hospitalisations sont réduites en nombre et en durée sous prétexte de ne pas nuire à « l'insertion sociale » des malades. Une fois les lits vidés et supprimés, c'est le personnel qui est considéré en « excédent » et chaque fois qu'il y a un départ (retraite, départ volontaire), il n'est presque jamais remplacé. En fait, derrière cette méthode, il y a les restrictions budgétaires qui portent sur la principale dépense hospitalière : le personnel (78 % des crédits consommés en 1997 à Sainte-Anne). C'est dans ce but que la DDASS établit son « schéma d'organisation », désormais dans le cadre de l'Ile-de-France, sous la surveillance du directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation, mis en place l'an dernier par le gouvernement.

Hôpital surchargé

À Sainte-Anne, la capacité d'hospitalisation a diminué d'environ 500 lits depuis une douzaine d'années. Pourtant, afin de recentrer les soins dans Paris, Sainte-Anne a absorbé plusieurs services venus de banlieue, surtout des hôpitaux de Perray-Vaucluse et Maison-Blanche. Mais, avant le transfert, près de la moitié de leurs lits ont été fermés. Ces pertes de lits n'ont pas été compensées par autant de places dans les structures extra-hospitalières qui accueillent les malades quelques heures par jour, en ville.

L'effectif du personnel de Sainte-Anne, toutes catégories confondues, travaillant dans l'hôpital ou en ville, a diminué d'environ une centaine de personnes depuis une douzaine d'années malgré l'arrivée des services de banlieue. En 1997, sur les 2 265 emplois non-médicaux théoriquement autorisés pour Sainte-Anne, 145 sont restés « gelés » c'est-à-dire vacants faute de financement. Pour la même raison, les remplacements par des intérimaires ont quasiment disparu.

Résultat, il nous manque des centaines de collègues pour faire face à des malades de plus en plus difficiles à soigner. Cela transparaît même dans les rapports annuels d'activité des médecins-chefs. En 1997, dans un des services venus de Perray-Vaucluse : « *34 lits sur deux unités suffisent à peine à nos besoins. Nous devons fonctionner à plein (91 % d'occupation). La demande est telle, malgré la dynamique de travail sur le secteur, que nous n'avons plus la possibilité de prévoir une hospitalisation à l'avance du fait du risque constant de manque de place. Le fonctionnement en flux tendu est très éprouvant pour les équipes* ». Ce service devant fusionner avec un autre, « *des compressions de personnel ont été réalisées dans les deux services. Elles rendent la charge de travail très lourde, d'autant plus que l'activité de part et d'autre reste en augmentation* » (le nombre global d'actes a augmenté de 50 % en un an dans l'un des services, les entrées ont été plus nombreuses de 13,7 % dans l'autre). Concrètement, lorsque nous sommes trop peu nombreux parmi les malades, nous ne sommes plus en mesure de les protéger contre eux-mêmes et nous nous trouvons nous-mêmes en danger, surtout la nuit.

Emplois supprimés

Dans les services restés en banlieue, la situation n'est pas meilleure. L'an dernier, pour protester contre des menaces de fermetures et de mutations autoritaires du personnel, un mouvement de grève s'est répercuté d'un hôpital à un autre, de façon sporadique, pendant plusieurs mois. Suite à cette réaction, les autorités poursuivent leur politique de façon plus insidieuse.

L'hôpital Perray-Vaucluse qui comptait 918 lits en 1991, réduits à 700 en 1995, n'en a plus que 250 auxquels s'ajoutent 180 places en extra-hospitalier. L'effectif du personnel est passé de 2 000 au début des années 1980 à 1 400 aujourd'hui. Actuellement, la direction déclare que 97 postes pourtant occupés devraient être fermés. Elle propose par exemple une reconversion aux agents de cuisine, sans succès car sans garantie de poste ultérieur. Quant au redéploiement vers d'autres établissements, elle s'en tient pour l'instant au volontariat mais ne trouve guère d'amateurs.

A l'hôpital Maison-Blanche, le discours des chefs est le même : « Il n'y a pas d'avenir ici, cherchez du travail ailleurs ». Pour les infirmiers, des propositions de postes en province sont affichées. Les agents ASH se voient proposer une formation d'aide-soignants sans garantie d'avenir. Des employés administratifs sont invités à accepter leur redéploiement dans des structures extra-hospitalières. Les départs ne sont pas remplacés ou alors par des CES comme en buanderie. La direction a ainsi réussi à supprimer 216 postes depuis 1996, ramenant l'effectif à 1 700. Dans le même temps, elle vend des dizaines d'hectares de son domaine au prix fort et cherche à recaser plus de 150 malades chroniques ailleurs, notamment en Belgique, faute de places en France.

Enfin, à l'hôpital Esquirol à Saint-Maurice où travaillent 1 200 personnes, la direction n'a embauché cette année aucun des jeunes diplômés infirmiers formés sur place, même pas ceux qui avaient bénéficié d'une bourse. Fin juin, le renvoi de trois agents en CDD depuis presque trois ans a suscité l'émotion et plusieurs dizaines d'agents ont bloqué le conseil d'administration.

Dans ce contexte, le projet de décret du gouvernement introduisant les licenciements économiques dans les hôpitaux publics avait choqué et inquiété. Il est vrai que même dans le secteur psychiatrique où pourtant la réforme hospitalière est déjà bien avancée, les suppressions d'emplois se sont faites pour l'instant sans redéploiements autoritaires ni licenciements. Aux dernières nouvelles, le ministère laisse en suspens son projet de décret sur les licenciements et se contente pour l'instant de mesures incitatives au départ volontaire. Mais nous devons nous montrer vigilants pour empêcher le gouvernement de se doter de toute nouvelle arme contre nous.

Correspondant LO

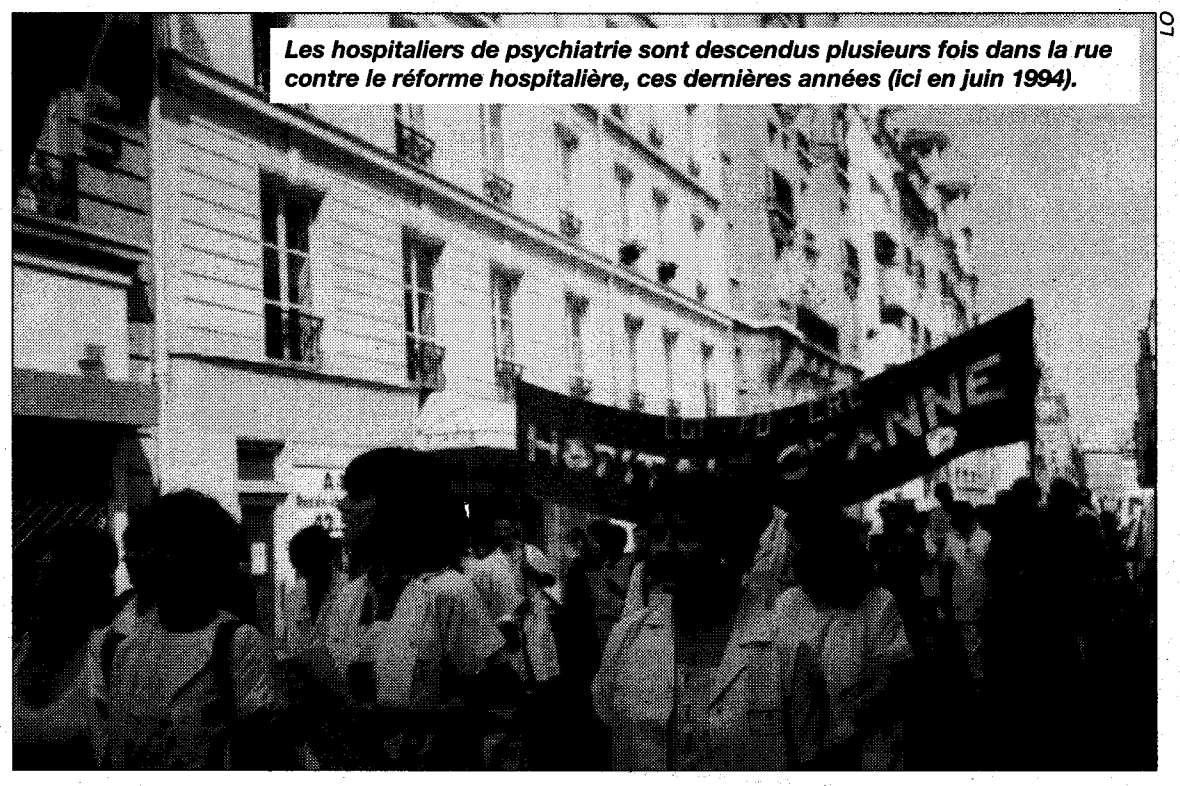

Les hospitaliers de psychiatrie sont descendus plusieurs fois dans la rue contre le réforme hospitalière, ces dernières années (ici en juin 1994).

LO

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Capitalisme et immigration** (n° 74 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- **80e anniversaire de la révolution russe** : Actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste (n° 75 – Meeting avec Arlette Laguiller le 7 novembre 1997)
- **Le peuple algérien face à la barbarie islamiste et à la dictature des militaires** : les responsabilités de l'impérialisme français (n° 76 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 décembre 1997)
- **Pouvoir central, pouvoirs régionaux et locaux... et contrôle populaire** (n° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)
- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (n° 78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme** (n° 79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Lire

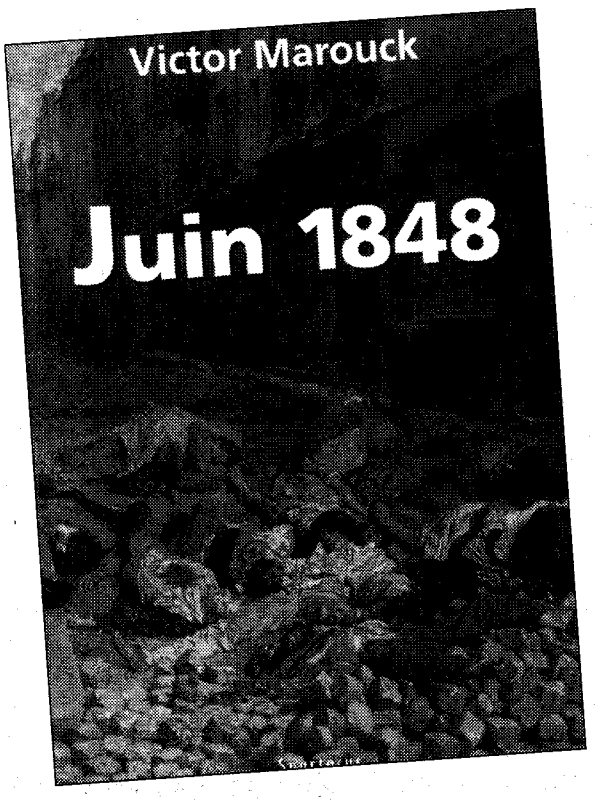

JUIN 1848 de Victor Marouck

Les quatre jours de bataille dans les rues de Paris, qui se déroulèrent en juin 1848 entre les ouvriers d'un côté et l'armée, la Garde nationale et la Garde mobile de l'autre, ainsi que les massacres qui ont suivi, sont des événements bien oubliés aujourd'hui. Tout juste leur accorde-t-on quelques paragraphes dans les livres d'histoire.

Pourtant, il y a cent cinquante ans, le prolétariat parisien, qui le 23 juin au matin était entré en insurrection, avait conquis la moitié de la ville et tenu tête farouchement à l'armée régulière et aux supplétifs, fut écrasé, massacré tandis que les survivants étaient emprisonnés et déportés. On estime qu'il y eut douze mille morts chez les ouvriers. Le motif immédiat de la révolte avait été la liquidation des « Ateliers nationaux » qui employaient 117 000 ouvriers, en les payant mal, mais en les empêchant de mourir de faim. À la place, les gouvernants se proposaient de les expédier en Sologne et dans divers départements pour effectuer des travaux d'assèchements et autres. Il s'agissait en fait d'une manœuvre destinée à se débarrasser des ouvriers parisiens les plus remuants et les plus dangereux pour le gouvernement.

Mais derrière ce prétexte immédiat, il y avait une raison plus générale à l'exaspération ouvrière : la déception d'une révolution qui les trahissait. Quatre mois à peine auparavant, ces mêmes ouvriers s'étaient déjà insurgés, victorieusement, à la fin de février 1848. Ils l'avaient fait à l'appel d'une fraction de la bourgeoisie, qui prétendait agir au nom du peuple, contre une autre fraction qui, elle, exerçait le pouvoir aux côtés du roi Louis-Philippe. C'était au fond une affaire entre bourgeois. Mais sans l'appui du peuple, c'est-à-dire, en l'occurrence, des ouvriers, la chute de Louis-Philippe n'aurait sans doute pas été possible.

Seulement les ouvriers, qui avaient acquis de l'expérience depuis la révolution de 1830, et après, dans divers mouvements contre la monarchie de Louis-Philippe, se méfiaient des bourgeois, et, après la victoire commune de février 1848, ils demandèrent leur dû. Ils se méfiaient, mais pas assez. Les bourgeois victorieux firent quelques gestes qui ne réglaient rien, dont une « Commission pour les travailleurs », dépourvue de ressources et de budget. Et, dans l'immédiat pour occuper les chômeurs, les fameux Ateliers nationaux censés effectuer de grands travaux dans la capitale, et peut-être, mais cela ne marcha pas, fournir une armée de répression éventuelle. Par ailleurs le gouvernement s'engageait « à garantir du travail à tous les citoyens ». En fait il n'en avait ni les moyens, ni la volonté. C'était un gouvernement de bourgeois qui faisait le gros dos en espérant que les ouvriers se calment. Et comme l'agitation ne diminuait pas, les bourgeois commencèrent à envisager sérieusement d'en découdre avec les ouvriers. On prépara des troupes, on prépara un chef à la répression, le général Cavaignac, et on fit une provocation, la fermeture des Ateliers nationaux.

L'auteur du livre, un militant socialiste et journaliste qui a vécu bien plus tard, a rédigé son ouvrage dans les années 1880, une trentaine d'années après les faits donc, et même après la répression de la Commune de Paris de 1871, qui fut bien pire encore. Il ne s'attarde guère sur l'origine de la révolution de février 1848. Ce qui l'intéresse ce sont d'une part les combats dans Paris du 23 au 26 juin, et surtout la répression qui a suivi. Car la troupe, et particulièrement les gardes mobiles massacrèrent souvent les prisonniers. Systématiquement parfois, au hasard de temps en temps. On ne compte pas le nombre de ceux qui, sans avoir pris part à l'insurrection, ont été tués parce qu'ils avaient un visage suspect, ou qu'ils portaient la blouse des ouvriers, qu'ils avaient les mains calleuses, ou qu'on avait cru dénicher dans leurs vêtements des grains de poudre.

L'auteur dénonce également la campagne de calomnie des journalistes bourgeois qui écrivirent tout et n'importe quoi contre les insurgés accusés d'être des pillards – il n'y eut pas de pillage – des bagnards – il n'y en avait pas –, etc.

Et puis, bien sûr, il y eut l'infamie des tribunaux militaires qui jugèrent sommairement et envoyèrent des milliers de captifs en prison, au bagne, ou en déportation dans les colonies.

Ce petit livre de cent vingt pages vient opportunément rappeler une des pages sanglantes et peu connues de la lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat.

André VICTOR

Voir

LES GÉANTS de Sam Miller

Deux amis d'âges assez différents – l'un pourrait être le père de l'autre – sont liés par une passion commune pour l'escalade. Mais l'arrivée d'une jeune femme, et surtout sa liaison avec le plus âgé des deux, va quelque peu malmener leur amitié.

L'histoire se déroule aux abord de la ville de Sheffield en Grande-Bretagne, déjà le cadre du film *The Full Monty*, où le chômage sévit et pousse à accepter n'importe quel boulot, même dangereux. C'est ainsi que ces personnages, avec quelques camarades, se retrouvent à repeindre des pylônes électriques sur 25 kilomètres, payés au noir par un haut cadre sans scrupules, qui les avertira en retard de la remise sous tension de la ligne.

Une histoire évoquée avec chaleur, un film sympathique qui met l'accent sur la condition de bien des travailleurs en Grande-Bretagne et… ailleurs.

J. V.

LES TUNISIENNES de Nouri Bouzid

La réalisatrice nous raconte la vie de trois femmes dans les milieux de la petite bourgeoisie de la Tunisie d'aujourd'hui. Amies d'enfance, elles ont été séparées par leur mariage, la vie quotidienne. Et elles se retrouvent.

Aïda, le principal personnage du film, a osé divorcer et vit seule en élevant ses deux enfants. Elle brave ainsi toute la journée les préjugés tenaces sur les « divorcées », les regards des hommes dans la rue, dans son immeuble. Jusqu'à son fils qui vient lui faire la morale sur sa vie. Elle continue à travailler et à ouvrir sa porte à ses amis, à ceux qui se sentent seuls et un peu en marge. C'est ainsi qu'elle héberge, chez elle, une femme algérienne fuyant les intégristes qui s'en sont pris à sa propre mère.

La troisième, Amina, vit dans un monde conformiste, étriqué, riche et véhiculant tous les préjugés. Elle a fait un mariage bourgeois, arrangé. Et des années plus tard, elle découvre toute la tristesse de la vie avec ce mari qui lui « paye tout, lui offre tout ce qu'une femme peut désirer, de l'argent, une maison, une voiture ». Et elle a de plus en plus de mal à supporter de n'être « qu'un meuble ».

Dans ce film on sent à quel point ces femmes étouffent. On ne les laisse jamais tranquilles. Les voisins, la famille, l'ambiance générale… tout le monde veut leur imposer la soumission. C'est même la propre mère d'Amina qui lui explique qu'elle doit retourner chez son mari. Mais ces femmes savent résister à la bêtise des préjugés, et grignoter des moments de solidarité, de fraternité.

À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, sillonnent diverses régions à la rencontre des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, afin de discuter des problèmes du monde du travail. Il y a officiellement aujourd'hui trois millions de chômeurs et presque autant de travailleurs précaires, sous-payés et surexploités. Et contre ceux qui travaillent, le patronat, aidé par le gouvernement, multiplie les attaques pour faire accepter encore plus de flexibilité, des conditions de travail plus dures et des baisses de salaires. Partout, les travailleurs rencontrent les mêmes problèmes, dans les petites entreprises comme dans les plus grandes. Et ce que nous avons à discuter ensemble, c'est des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour donner enfin un coup d'arrêt à tout cela.

Le problème qui pèse le plus, c'est celui du chômage. Ce chômage, il est possible, nécessaire et urgent, de le faire reculer. Mais pour cela, il faut prendre des mesures radicales, à la mesure de la gravité de la situation et en premier lieu interdire au patronat de licencier d'un côté tout en percevant, de l'autre, des millions et des millions de francs de subventions de la part du gouvernement.

Le gouvernement actuel a continué la politique des précédents, qui consiste, sous prétexte justement d'aider les patrons à créer des emplois, à piocher dans le budget de l'État, alimenté par les impôts payés par la population laborieuse. L'argent public a servi à verser des aides aux capitalistes, sans aucune contrepartie favorable pour les travailleurs. Il faut mettre un coup d'arrêt à cela. Car il n'y a aucune raison, aucune fatalité, pour que ce soit toujours au monde du travail qu'on impose de se sacrifier pour que les profits continuent à grimper et que les riches continuent à s'enrichir !

Les militants de Lutte Ouvrière œuvrent pour reconstruire un parti qui soit vraiment au service des intérêts des travailleurs, un parti qui puisse défendre sans aucune compromission une politique communiste, révolutionnaire, dans les entreprises et dans les quartiers.

C'est de tout cela, des problèmes que nous rencontrons tous, comme de nos objectifs et de cette politique que nous pensons nécessaire pour la classe ouvrière, que nous voulons discuter avec tous ceux qui le souhaitent, avec tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du monde du travail et de toute la société.

Alors, si nous sommes présents là où vous habitez ou là où vous prenez des vacances, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Vendredi 31 juillet :
BRAY-DUNES (Nord)
Samedi 1er août :
CALAIS (Pas-de-Calais)
Lundi 3 août :
WISSANT (Nord)
Mardi 4 août :
BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais)
Mercredi 5 août :
ETAPLES (Pas-de-Calais)
Jeudi 6 août :
BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais)
Vendredi 7 août :
WIMEREUX (Pas-de-Calais)

PROVENCE

Vendredi 31 juillet :
GARDANNE (Bouches-du-Rhône)
Samedi 1er août :
BRIGNOLES (Var)
Lundi 3 août :
SAINT-MAXIMIN (Var)
Mardi 4 août :
LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 5 août :
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 6 août :
MARSEILLE – L'Estaque
Vendredi 7 août :
MARSEILLE – Cours Julien
Samedi 8 août :
MARSEILLE – Plage du Prado

PYRÉNÉES

Vendredi 31 juillet :
MOURENX (Pyrénées-Atlantiques)
Samedi 1er août :
ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)

AQUITAINE

Lundi 3 août :
BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques)
Mardi 4 août :
SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)
Mercredi 5 août :
HENDAYE (Pyrénées-Atlantiques)
Jeudi 6 août :
TARNOS (Landes)
Vendredi 7 août :
CAPBRETON (Landes)
Samedi 8 août :
DAX (Landes)

DRÔME – ARDÈCHE

Vendredi 31 juillet :
LA VOULTE (Ardèche) et NYONS (Drôme)
Samedi 1er août :
PRIVAS (Ardèche)

SAÔNE-ET-LOIRE

Vendredi 31 juillet :
GUEUGNON (Saône-et-Loire)
Samedi 1er août :
BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire)
Lundi 3 août :
MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)
Mardi 4 août :
LE CREUSOT (Saône-et-Loire)
Mercredi 5 août :
AUTUN (Saône-et-Loire)
Jeudi 6 août :
CHAGNY (Saône-et-Loire)
Vendredi 7 août :
CHALON (Saône-et-Loire)
Samedi 8 août :
CHALON (Saône-et-Loire)

BRETAGNE

Vendredi 31 juillet :
DOUARNENEZ (Finistère)
Samedi 1er août :
CAMARET (Finistère)
Lundi 3 août :
BRIGNOGAN (Finistère)
Mardi 4 août :
LANDERNEAU (Finistère)
Mercredi 5 août :
ROSCOFF (Finistère)
Jeudi 6 août :
MORLAIX (Finistère)
Vendredi 7 août :
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)
Samedi 8 août :
LANNION (Côtes-d'Armor)
Lundi 10 août :
TRÉGUIER (Côtes-d'Armor)
Mardi 11 août :
PAIMPOL (Côtes-d'Armor)
Mercredi 12 août :
BINIC (Côtes-d'Armor)
Jeudi 13 août :
LAMBALLE (Côtes-d'Armor)
Vendredi 14 août :
DINAN (Côtes-d'Armor)

ROUSSILLON

Lundi 3 août :
COLLIOURE (Pyrénées-Orientales)
Mardi 4 août :
ARGELÈS-SUR-MER (Pyrénées-Orientales)
Mercredi 5 août :
PORT-BARCARÈS (Pyrénées-Orientales)
Jeudi 6 août :
GRUISSAN-PORT (Aude)
Vendredi 7 août :
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)
Samedi 8 août :
LEUCATE-LA FRANQUI (Aude)
Lundi 10 août :
ARGELÈS-SUR-MER (Pyrénées-Orientales)
Mardi 11 août :
SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Pyrénées-Orientales)

Mercredi 12 août :
NARBONNE-PLAGE (Aude)
Jeudi 13 août :
CANET-PLAGE (Pyrénées-Orientales)
Vendredi 14 août :
SAINTE-MARIE-PLAGE (Pyrénées-Orientales)
Samedi 15 août :
PORT-LA-NOUVELLE (Aude)

VENDÉE

Lundi 3 août :
JARD-SUR-MER (Vendée)
Mardi 4 août :
OLONNE-SUR-MER (Vendée)
Mercredi 5 août :
BREM-SUR-MER (Vendée)
Jeudi 6 août :
LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
Vendredi 7 août :
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ-SION (Vendée)
Samedi 8 août :
SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée)
Lundi 10 août :
LES MOUTIERS-EN-RETZ (Loire-Atlantique)
Mardi 11 août :
NOIRMOUTIER (Vendée)
Mercredi 12 août :
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (Vendée)
Jeudi 13 août :
L'ÉPINE (Ile de Noirmoutier, Vendée)

VAUCLUSE

Lundi 3 août :
BOLLÈNE (Vaucluse)
Mardi 4 août :
PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)
Mercredi 5 août :
BAGNOLS-SUR-CÈZE (Gard)
Jeudi 6 août :
ROQUEMAURE (Gard)
Vendredi 7 août :
CARPENTRAS (Vaucluse)
Samedi 8 août :
SORGUES (Vaucluse)
Lundi 10 août :
CAVAILLON (Vaucluse)
Mardi 11 août :
AVIGNON (Vaucluse)
Mercredi 12 août :
LE PONTET (Vaucluse)
Jeudi 13 août :
VAUVERT (Gard)
Vendredi 14 août :
NÎMES (Gard)
Samedi 15 août :
REMOULINS (Gard)

Provence

LES OUVRIERS AGRICOLES SUREXPLOITÉS, AVEC LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT

Nos camarades qui sillonnent les alentours de l'Étang de Berre nous ont fait parvenir les informations suivantes concernant la situation des travailleurs agricoles saisonniers.

En Provence, la région comprise entre le nord de l'Étang de Berre et Châteaurenard, au sud d'Avignon, produit une grande partie des fruits et légumes consommés en France. Les grands domaines, avec leurs serres et leurs vergers, qui s'alignent le long des routes, font partie du paysage. Mais ce que l'on ne voit pas, ce sont les travailleurs qui, dans ces exploitations, assurent la récolte et le nettoyage des serres.

Durant les mois d'été, pour que les rayons de nos marchés et supermarchés soient approvisionnés en tomates, courgettes ou melons, ces travailleurs sont obligés de travailler dans une véritable fournaise : 45, 50 degrés ou plus. Et cela, 10 à 12 heures par jour, sept jours sur sept.

Pour ce travail, les heures au-delà de l'horaire légal sont payées presque toujours de la main à la main à un taux variant entre 25 et 35 F selon les patrons. Les ouvriers sont logés la plupart du temps sur l'exploitation où ils travaillent, le plus souvent au mépris des règles les plus élémentaires d'hygiène et de confort. « *Nous sommes traités comme du bétail. On nous loge dans des bâtiments qui ressemblent plus à des écuries qu'à des habitations* », nous a dit un de ces travailleurs. Le prix du logement n'en est pas moins retiré sur la paye, comme celui du transport depuis le Maroc, pays dont la plupart sont originaires.

Les travailleurs saisonniers viennent en effet travailler dans le cadre d'accords passés entre le Maroc et la France. Au terme du contrat (quelques mois), ils doivent retourner dans leur pays, et attendre que leur patron les rappelle. Certains saisonniers pratiquent ainsi ces allers et retours entre les deux pays depuis 15 ou 20 ans. En 1994, le gouvernement a décidé de ne plus autoriser de nouveaux contrats saisonniers. Depuis, seuls les travailleurs ayant un contrat signé avant cette date peuvent venir travailler… à condition que leur patron le renouvelle.

L'été dernier, ces travailleurs qui aspirent à un véritable titre de séjour, ne les faisant plus dépendre du bon vouloir d'un patron, se sont massivement mobilisés aux côtés des « sans-papiers », pour obtenir une carte de séjour régulière. Sans succès jusqu'à maintenant.

D'autres ouvriers agricoles de la région connaissent une situation encore plus précaire. Ce sont ceux qui sont restés au-delà de leur contrat saisonnier, ou ceux qui sont arrivés après 1994. Nombre d'entre eux ont déposé un dossier de demande de régularisation durant l'été 1997. Certains ont déjà reçu la réponse : un numéro vert pour savoir où retirer leur billet de retour, et la promesse d'une prime de 4 500 F… qu'ils toucheraient une fois rentrés dans leur pays d'origine.

En refusant ainsi de faire droit aux revendications de ces travailleurs, en laissant les mains libres aux patrons, le gouvernement se fait complice de leur surexploitation.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995